

**BURKINA FASO**  
**UNITE - PROGRES - JUSTICE**

35



**DECLARATION DU BURKINA FASO  
A L'EXAMEN DU RAPPORT DU QATAR POUR LE  
SECOND CYCLE DE L'EXAMEN PERIODIQUE  
UNIVERSEL (E.P.U)**

**GENEVE, LE 07 MAI 2014**

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso adresse une chaleureuse bienvenue à la délégation du Qatar et la félicite pour la présentation de son second rapport à l'Examen périodique universel.

Ma délégation note avec intérêt les progrès enregistrés par le Qatar dans la mise en œuvre des recommandations qu'il a acceptées à l'issue de son premier examen en 2010. Au rang de ces progrès, figurent à la fois, l'adoption de la loi de 2011 sur la lutte contre la traite des êtres humains, et l'introduction dans le code pénal d'une définition de la torture, conforme à celle de la Convention contre la torture.

Le rapport souligne en outre le renforcement du cadre institutionnel qui s'est traduit par la création de plusieurs organes ayant compétence en matière de droits humains et par l'adoption de documents cadre servant de référentiels à l'action du Qatar dans les domaines de la santé, du travail, de la famille, des femmes, de l'éducation et la formation.

En matière de coopération internationale, l'appui financier et technique du Qatar à certains pays en développement, dont le nôtre, a fortement contribué à renforcer les efforts de ces derniers, particulièrement dans la lutte contre la pauvreté.

Tout en encourageant le Qatar à poursuivre son engagement en faveur de l'amélioration des droits humains tant au plan national qu'à travers le monde, ma délégation souhaite plein succès à son examen.

**Je vous remercie**

